

## Civ. 1e, 19 oct. 1982, n° 81-13947

Pourvoi n° 81-13947

**Motif** : "N'est pas contraire à la conception française de l'ordre public international l'audition de la mère dans un procès en fixation de la pension alimentaire due par le père naturel à son enfant majeur, dès lors que cette audition ne constitue qu'un élément d'appréciation parmi d'autres".

**Mots-Clefs**: Ordre public  
Convention de Bruxelles

Imprimé depuis Lynxlex.com

---

**URL source**:<https://www.lynxlex.com/fr/text/bruxelles-i-r%C3%A8gl-442001/civ-1e-19-oct-1982-n%C2%B0-81-13947/2901>